

LE DEVOIR

Premières Nations

Pr é s e n c e a u t o c h t o n e



Chloé Sainte-Marie

Elle raconte, avec d'autres, *La Lune métisse*. Les trois Amérindiennes ont rendez-vous au Carrefour de la sagamité.

Page 2



Retour sur l'histoire

Aurélien Gill est le seul autochtone membre du Sénat canadien. Paroles d'un homme à propos du sort réservé à son peuple et proclamation pour un meilleur avenir commun.

Page 5

L'équilibre des mondes



Il est Abénaqui et il lui dit: «*Kuai-Kuai!*» Il est Algonquin ou Attikamek et il lui dit: «*Kué!*» Il est Cri et il lui dit: «*Wachiya!*» Il est Huron-Wendat et il lui dit: «*TeSetionnonk8annion!*» Il est Innu et il lui dit: «*Ai!*» Il est Micmac et il lui dit: «*Welta' sualul!*» Il est Mohawk et il lui dit: «*Kwé-kwé!*» Il est Montagnais et il lui dit: «*Kué-kué!*». Il est Naskapi et il lui dit: «*Waachiyaa!*» A chacun d'entre eux, un Québécois, à moins d'être ethnologue ou anthropologue, ne saurait affirmer qu'un simple «*bonjour!*» en retour de ces propos reçus tiendrait de la politesse élémentaire. Tel est en effet le sens de ces mots que les habitants des Premières Nations lui auraient alors adressés.

Depuis 400 ans, le Blanc et celui qu'il appelait il n'y a pas longtemps encore le «sauvage» se côtoient sur le même territoire. Pourtant, chacun d'entre eux vit dans un univers parallèle. Ou pire, dans un état où la supériorité de l'un tient de l'infériorité dans lequel il garde l'autre. Il suffit de revoir *Les Bûcherons*, le film d'Arthur Lamothe, pour se remettre en mémoire cet Indien, celui qui vit en famille sous la tente, non dans un «campe», pour se souvenir comment on lui attribue comme lieu de coupe ces broussailles que le vrai bûcheron dédaigne.

Il y a 25 ans, un grand pas a été toutefois franchi quand, en signant la Convention de la Baie James, le gouvernement québécois reconnaissait de façon juridique les droits ancestraux des Premières Nations sur leur territoire. Et pourtant, plusieurs s'interrogent toujours sur la nécessité d'établir dans les territoires du Grand Nord des gouvernements autonomes dont les structures s'inspirent directement de la démocratie occidentale: il suffit d'imaginer le tollé si de tels gestes étaient repris pour les zones sises à proximité des territoires urbains.

Comprendre

En fait, entre ces peuples, ceux qui forment les Premières Nations et les autres dits fondateurs, l'incompréhension persiste. De la Loi sur les Indiens donnée en 1875, avec l'objectif avoué de réaliser au plus tard en 1930 l'intégration, voire l'assimilation, complète des bourgades visées, le Blanc retient surtout qu'elle exempte certains citoyens de l'obligation de la taxation quand l'autre souligne qu'il s'agit d'une simple mise en tutelle, d'un encadrement par la création de «réserves», qui lui nie tout pouvoir de décision, du droit à l'autonomie.

Pourtant, «dans un passé qui n'est pas si lointain, nos ancêtres ont reçu les nouveaux arrivants et ils les ont aidés. La première partie de l'histoire de nos relations en est une de partenariat. Ce n'est que plus tard que l'humeur de l'invité a changé. Depuis 1800, nous avons eu à subir les exactions de notre partenaire devenu désormais maître des lieux, et nous avons été déclarés étrangers dans notre propre monde. Oui, il faudrait réécrire l'histoire. Il faudrait écrire une histoire qui soit moins insultante pour nous, les citoyens des Premières Nations. Nous avons une grande part à cette histoire, mais cette part nous est aussi niée, comme fut nié notre attachement à nos terres, comme furent niées nos contributions à la survie, à la vie et à la philosophie. Cette histoire, il nous faudrait la partager, il faudrait tous la partager sans exclusion aucune. Il serait urgent de l'enseigner, de la diffuser, en un mot d'apprendre à la raconter.»

Au sénateur Gill, Québécois et Abénaki métissé, que répondre? Il est difficile d'admettre une ignorance. Il est toutefois possible de taire des préjugés. Ce qui se fait de plus en plus. Comme il est possible de démontrer une ouverture d'esprit.

Les actions que mènent «Terres en vue» s'expliquent par une telle attitude. Le festival *Présence autochtone* sera dès lundi présenté en territoire montréalais: 11 jours pour tenter de comprendre ces premiers habitants de trois continents donnés à tous en partage, de saisir cette réalité qui est en fait un héritage commun. Au-delà des témoignages sur la condition difficile donnée à des peuples, il y a aussi un monde de contes, de légendes, d'œuvres d'art à fréquenter. L'occasion est donc offerte de se mettre en relation avec la différence. C'est seulement par le partage que peut s'établir l'équilibre entre les mondes.

Normand Thériault



PHOTOS: JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Festival

Des mats totémiques pour la paix

Page 3

Cinéma et vidéo

Page 4

Transitions 2

Page 6

Art inuit

Tumivut

Page 6

1701

La Grande Paix de Montréal

Page 7

• PRÉSENCE AUTOCHTONE •

Jardin botanique

La rencontre des 40 totems

Chaque mât représente une nation amérindienne ou la couronne de France

La guérite du Jardin botanique de Montréal est l'hôte d'une installation réalisée par cinq artistes qui ont comme particularité d'être issus de diverses communautés amérindiennes du territoire du Québec. Constituée d'une série de mâts totémiques, cette installation collective est au nombre des manifestations qui marqueront, tout au long de l'été, les célébrations du tricentenaire de la Grande Paix de 1701.

MARIE CLAUDE
MIRANDETTE

Qui dit totem pense d'abord aux immenses sculptures sur bois réalisées par les Amérindiens de la côte Ouest et qui sont autant d'honneurs rendus aux Anciens. Dans l'installation intitulée *Des mâts totémiques pour la paix*, le totem est à la fois symbole de la culture amérindienne et évocation de l'Arbre de la Paix planté par les émissaires autochtones lors de la signature de la Grande Paix en 1701. Il évoque aussi l'arbre sacré du village, véritable axe autour duquel se tiennent les grands rassemblements. Pour les Indiens des Plaines par exemple, le mât sacrificiel érigé lors de la cérémonie de la danse du soleil est vu comme le pivot de la création.

Selon une ancienne légende amérindienne, le créateur a planté un arbre sacré sous lequel tous les peuples de la Terre peuvent se rassembler; là, ils trouvent force, sagesse et paix. S'en écarter est dangereux et peut provoquer la perte du sens moral et de l'honnêteté. Ainsi dépouillé de ce qu'il y a de meilleur en lui, l'homme succombe facilement à la colère et à la mélancolie. La légende dit aussi que *«l'arbre sacré ne mourra jamais et qu'un jour les humains se réveilleront comme d'un long sommeil et iront, avec ardeur, à sa recherche»*.

Comme le souligne Virginia Pésémapéo Bordeleau, artiste crie à l'origine de ce projet et commissaire de cette exposition résolument contemporaine, le totem est en quelque sorte le gardien personnel par lequel l'individu développe sa dimension spirituelle et son identité. Les chasseurs, qui portaient un

grand respect aux animaux qui leur procuraient une nourriture abondante, accrochaient les crânes des bêtes qu'ils tuaient tout en haut des mâts totémiques afin de les préserver des prédateurs potentiels mais aussi dans le but de favoriser la chasse en s'alliant l'esprit des animaux vaincus.

Ils étaient 39 + 1

Si cette installation compte quarante mâts, c'est qu'ils étaient trente-neuf représentants d'autant de nations amérindiennes à signer cette entente, plus un représentant de la couronne de France. Quarante mâts de pin gris et d'épinette, chacun atteignant quatre mètres de hauteur et orientés selon les quatre points cardinaux, ont été peints et gravés aux emblèmes des signataires de la Grande Paix. Au centre de ce cercle de mâts solidifiés par des pierres disposées en monticule, un pieu central, érigé lors de la cérémonie d'ouverture. Chacun des cinq artistes a réalisé huit mâts selon son style propre et en intégrant divers matériaux naturels tels des os, crânes, peaux, plumes, bois et pierres.

A la riche symbolique du mât-arbre s'en greffe une des couleurs et des animaux. Les mâts sont installés selon les quatre points cardinaux et forment un cercle ouvert. Le Nord est représenté par le blanc et associé à la plénitude et à l'équilibre. C'est la demeure de la sagesse et son totem est le bison blanc. L'Ouest représente le monde de l'obscurité et sa couleur est le noir. Ses animaux totémiques sont l'ours noir et la tortue. C'est de l'Ouest, lieu de gestation des nouvelles possi-

bilités, que viennent les orages et les pluies purificatrices. L'Est, lui, est symbolisé par le jaune. Il est le lieu de tous les commencements. Il incarne le monde de l'enfance et la capacité de vivre le moment présent. Il est aussi personnifié par l'aigle et la souris. Finalement, le Sud, personnifié par le cougar et l'osier, est associé à la force, la souplesse, la finesse, la loyauté et la compassion. Sa couleur emblématique est le rouge.

Le cercle ouvert formé par ces mâts est à la fois espace de recueillement et de méditation. Il évoque aussi la fragilité des cultures orales qui ont néanmoins su persister et traverser le temps. Ces cultures ancestrales sont autant de lieux de mémoire des origines de l'homme et de la Terre, mère de toutes choses.

Cinq pour un

Pour créer cet hymne à la paix et à la fraternité, Virginia Pésémapéo Bordeleau s'est entourée de quatre artistes de diverses communautés amérindiennes: Eliane Kistabish, peintre algonquine, Jacques Newashish, peintre-graveur atikamekw, Christine Sioui Wawanoloat, poète, écrivaine et illustratrice abénaquise et Gilles Dorais, peintre-sculpteur abénaqui. Le projet d'envergure qu'ils ont réalisé a comme principal objectif de sensibiliser le public à la nécessité de préserver l'environnement. Ensemble, souhaitent-ils, il est grand temps que nous signions un traité de paix avec notre Terre mère si nous voulons que nos enfants puissent grandir et s'épanouir dans un monde meilleur, bercé par la paix et empreint de compassion. On est loin de l'image du sauvage guerrier brandissant son tomahawk et déterrants la hache de guerre... Peut-être l'été 2001 verra-t-il tomber de nombreux préjugés bien ancrés. Qui sait?

DES MÂTS TOTÉMIQUES POUR LA PAIX

Jardin botanique de Montréal
Jusqu'au 7 septembre 2001



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Au Jardin botanique, les mâts sont installés selon les quatre points cardinaux et forment un cercle ouvert. En arrière-plan, un autre mât, celui du Stade olympique.



Hydro-Québec est heureuse
de participer au festival
Présence autochtone 2001.

**Hydro
Québec**

LE GRAND LIVRE ILLUSTRÉ

La Grande Paix

Chronique d'une saga diplomatique

ressuscite les jours exceptionnels qui ont conduit
à la signature du traité de la Grande Paix.
Une aventure à lire et à voir...

128 pages
couleur
24,95 \$

DANS
TOUTES LES
LIBRAIRIES



Une coédition des ÉDITIONS LIBRE EXPRESSION et de la
CORPORATION DES FÊTES DE LA GRANDE PAIX DE MONTRÉAL
avec la collaboration du musée POINTE-À-CALLIÈRE

Libre Expression

La Grande Paix 1701-2001
Corporation des Fêtes de la Grande Paix
de Montréal Inc.
Québec

PRÉSENCE AUTOCHTONE

11^e Festival multidisciplinaire Présence autochtone

Abondance et diversité

La production cinématographique autochtone

Produits avec des budgets réduits ou des moyens qui permettent des effets spéciaux surprenants, autour de thèmes chers aux Premières Nations et qui reflètent aussi le monde moderne, les films et vidéos autochtones affirment leur présence au cours d'un festival.

JOHANNE LANDRY

Du 11 au 21 juin, se tiendra à Montréal le 11^e Festival multidisciplinaire Présence autochtone. L'événement est une initiative de Terres en vues, organisme voué à faire connaître les cultures des Premières Nations au grand public. Dirigé par un conseil d'administration où siègent des membres des nations mohawk, huronne-wendat, abénaquise, innu et crié, et présidé par Myra Cree, Mohawk de Kanesatake bien connue par sa présence à la radio et à la télé d'État comme animatrice, Terres en vues parle d'un pont entre les nations.

Onze pays participent à l'édition 2001 du festival, soit la plupart des pays des Amériques qui ont une population indigène importante. Outre le Canada et les États-Unis, le Mexique, le Brésil, l'Argentine, le Pérou et le Guatemala, entre autres, seront du nombre.

Festival du film et de la vidéo autochtone

«En 1991, raconte André Dudemaine, directeur des activités culturelles de Terres en vues et du festival Présence autochtone, lorsque nous avons parlé d'une section consacrée au film et à la vidéo, plusieurs ont pensé que nous n'aurions jamais assez de productions pour remplir la programmation d'un festival sur un sujet aussi spécialisé. Cette année, nous présentons une soixantaine de films et nous avons reçu près de 150 mises en candidature.»

Longs et courts métrages, documentaires ou fiction, tournés pour la télévision ou le cinéma, par et autour des Premières Nations, sont de plus en plus nombreux, souligne le directeur des activités culturelles de Terres en vues. «Chez nous, fait-il valoir, avec la chaîne consacrée aux Premières Nations ainsi qu'avec un programme spécial de Téléfilm Canada, nous voyons une production intense et de haute qualité. Mais ailleurs, nous observons, bien que dans des conditions plus précaires, le même phénomène. Notamment aux



SOURCE TERRES EN VUES

The Return of the Navajo Boy, un documentaire de William Kennedy.

États-Unis, au Mexique et au Guatemala.» Les films, en anglais pour la plupart, certains en français ou en espagnol, avec ou sans sous-titres, seront présentés en projections publiques à l'ONF, rue Saint-Denis, entre les 12 et 21 juin. «Ce n'est que depuis deux ans seulement qu'il y a compétition», mentionne toutefois M. Dudemaine.

Sous la présidence de Vivian Gray, Micmac originaire de Restigouche et directrice du Centre d'art amérindien et inuit, le jury désignera quatre gagnants dans les catégories création et communauté. Rigoberta Manchu, Maya du Guatemala, Prix Nobel de la paix et ambassadrice à l'ONU pour les questions concernant la promotion de la culture, de la paix et de la non-violence, sera présente à la soirée d'ouverture officielle, sur invitation seulement, le 11 juin.

Tendance à la diversité

Vers quelle tendance évolue la production cinématographique des Premières Nations? «Vers la diversité», répond André Dudemaine. S'il y eut d'abord surtout des documentaires militants pour certaines causes ou traitant d'un travail social de guérison collective, aujourd'hui, on trouve des films d'animation, du

cinéma expérimental, des histoires dérivées de légendes ou des documents historiques.

Parmi les films vedettes de ce 11^e festival, le directeur de l'événement mentionne *Bearwalker* (20 juin, 20h30, en espagnol), documentaire chilien sur l'identité culturelle d'une femme mapuche établie à la ville; *Kusah Hakuwaan* (le 16 juin, 21h, en anglais), fiction autour d'un monstre mythique; *Someplace Better* (le 15 juin, 21h, en anglais), fiction sur les tensions et les difficultés de la vie en réserve. Et *L'Autre Amérique* (le 14 juin, 19 h, en français), réalisation, scénario et production de Jean-Pierre Masse, professeur à l'UQAM. «Un long métrage de fiction, ajoute M. Dudemaine, réalisé sans l'aide de Téléfilm, ni de la SODEC, ni d'aucune grosse maison de production. Ce qui constitue un exploit. Tourné à Manawan, l'histoire met en scène des jeunes, déchirés entre tradition et modernité.»

Les droits de pêche

Une section spéciale du festival de films et de vidéos autochtones sera également réservée, cette année, à des productions récentes et anciennes traitant du conflit entourant les droits de pêche en haute mer. «Des conflits qui risquent de refaire surface, selon André Dudemaine, parce que les négociations sont loin d'être conclues. Nous voulons rappeler, par ces films, qu'il ne s'agit pas d'une question localisée, ni uniquement canadienne. Elle s'inscrit plutôt dans une démarche de réappropriation fondamentale pour toutes les nations autochtones de toutes les Amériques.» Cette série de projections se conclura par un débat public où spécialistes des droits autochtones et représentants des Premières Nations viendront discuter de la question, le lundi 18 juin à la Bibliothèque nationale, édifice Saint-Sulpice.

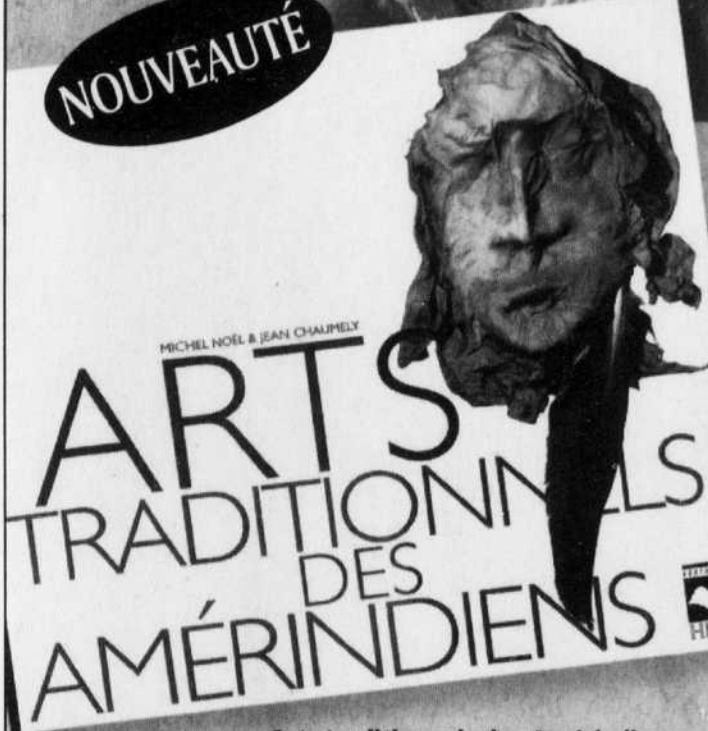
Parmi les autres thèmes les plus fréquemment traités dans la production cinématographique autochtone, André Dudemaine mentionne la résistance pacifique: *Le Pays hanté*, le 12 juin, 19h, en espagnol et en français, et *Alcatraz is not an Island*, le 16 juin, 19h, en anglais; la survie de la langue: *Finding Our Talk - Parler pour survivre*, le 13 juin, 19h, en français; ainsi que le maintien de la tradition dans un monde moderne; *Hand Game: The Native North American Game of Power and Chance*, le 18 juin, 19h, en anglais, *Wapté Mnhono - The Xavante Initiation*, le 19 juin, 19h, avec sous-titres anglais, et *In the Light of Reverence*, le 14 juin, 21h, en anglais.

Bon cinéma!

L'œuvre de Michel Noël: indispensable pour mieux connaître et comprendre la culture autochtone



NOUVEAUTÉ



Arts traditionnels des Amérindiens
Plus de 300 photos en couleurs
176 pages — 39,95 \$

Livres d'art écrit en collaboration avec Jean Chaumely



ÉDITIONS HURTUBISE HMH



Les Services parajudiciaires autochtones du Québec célèbrent leur 20^e anniversaire.

Aide et assistance en matière de justice criminelle et pénale pour tous les autochtones.

Pour rejoindre le siège social :
Téléphone : (418) 847-2094
Télécopie : (418) 847-5799
Courriel : info@spa.qc.ca
Site Web : www.spa.qc.ca



L'Institut culturel Avataq présente

tumivut

Les traces de nos pas

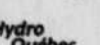
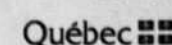
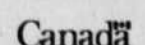
Une exposition sur l'art et la culture des Inuits du Nunavik

Du 8 juin au 14 octobre 2001

Banque Royale
360, rue Saint-Jacques Ouest
Vieux-Montréal
Métro : Square Victoria

Renseignements
514.274.9995
1.866.676.7070

En partenariat avec le GROUPE FINANCIER BANQUE ROYALE



Kanehsatake

Les 7 et 8 juillet 2001

POW WOW

Les portes ouvrent à 10 h
Grande entrée : midi

Bienvenue aux autochtones en costume traditionnel

Seuls les six premiers percussionnistes seront rémunérés

Kiosques de vente
Artisanat : 60\$/jour Nourriture : 90\$/jour
Preuve de statut autochtone exigée

Tarifs : 6\$ par jour, 10\$ passeport 2 jours
Aînés (65 ans+) et enfants (12 ans et moins) : gratuit
CAMP NOTRE-DAME, 664 route 344 Ouest
Kanehsatake (Québec), près Oka
Information : (450) 479-1296 (tél. et téléc.)
DROGUES, ALCOOL ET ANIMAUX DE COMPAGNIE INTERDITS
NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES DES BLESSURES OU PERTES.

traditionnel

En association avec le Centre de l'amitié autochtone de Montréal
DEUX ORGANISMES UN POW WOW

CENTRE D'ÉTUDES NORDIQUES

La recherche universitaire sur les changements environnementaux et climatiques dans le Nord

Le CEN est un centre de recherche interuniversitaire administré à l'Université Laval, mais qui a aussi comme membres des chercheurs de l'Université du Québec à Rimouski et de l'INRS-Eau. Le Centre oeuvre en sciences naturelles dans le Nord du Québec, dans l'Arctique et dans quelques régions méridionales. Les projets en cours concernent les changements climatiques, l'hydrologie nordique, le pergélisol, la restauration des tourbières, l'écologie végétale et animale (caribou, chevreuil, oie des neiges), ainsi que la limnologie et la géomorphologie. Le CEN offre un milieu de formation de qualité à la maîtrise et au doctorat sur les milieux et les ressources naturelles, la biodiversité et les changements climatiques.

Pour information : Yves Bégin, directeur

Centre d'Études Nordiques
 Université Laval
 Québec, G1K 7P4
 Tél.: (418) 656-3340
 cen@cen.ulaval.ca

Université du Québec à Rimouski

Institut national de la recherche scientifique
 INRS-EAU

CENTRE D'ÉTUDES AMÉRINDIENNES

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Créé en 1991, le Centre d'études amérindiennes a le mandat de répondre aux besoins des populations autochtones en matière de formation, de recherche et de service aux communautés. Au CEA, une attention spéciale est consacrée à l'accueil, à l'encadrement et au support des étudiants.

PROGRAMMES OFFERTS :

- Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire
- Certificat en technolinguistique autochtone
- Certificat en enseignement en milieu amérindien
- Certificat en études pluridisciplinaires
- Programme court en relation d'aide
- Programme court en développement socio-économique

Au trimestre d'été, deux camps sont présentés aux élèves des écoles secondaires autochtones : le camp d'initiation scientifique et le camp arts-sciences.

PRÉSENCE AUTOCHTONE

Retour sur l'Histoire

L'heure de la vérité

La situation des autochtones et leur avenir

Il est le seul autochtone membre du Sénat canadien. De ce discours de l'honorable Aurélien Gill prononcé le 17 novembre 1999 dans l'auguste enceinte, l'ethnologue Serge Bouchard dit qu'il est l'un des meilleurs textes à avoir été écrits sur la situation des autochtones et les politiques les régissant. Paroles d'un homme à propos du sort réservé à son peuple et proclamation pour un meilleur avenir commun.

AURÉLIEN GILL
Sénateur

Il est temps désormais de prendre la parole. Mon identité et ma vie témoignent de mes principes et de mes convictions. Je suis le fils d'un père abénaki et d'une mère canadienne-française, né et élevé parmi les Montagnais de Mashteuiatsh, au Lac-Saint-Jean, dans la province de Québec. Quand je regarde en arrière, je constate combien fut difficile, durant mon temps de vie, la lutte pour la simple reconnaissance de ce que je suis. J'ai participé à cette lutte, à ce combat, à ce réveil et, sur ce long chemin, j'ai souvent mis mes principes à l'épreuve. [...] La parole porte un message, il faut le dire et le redire, avec toujours plus de gravité et de sagesse. La parole est souvent tout ce qu'il nous reste. [...]

La question des Premières nations est d'une grande importance pour le Canada. Il en va de son avenir. Nous la voyons trop souvent comme un irritant, un rappel des petits cauchemars récurrents dont nous nous occupons le temps de les oublier. Or, le cœur de la question n'est que rarement abordé. [...] Le XX^e siècle n'aura pas été favorable aux autochtones de ce pays. Le XIX^e siècle avait été catastrophique et misérable. Cela fait donc 200 ans que nos nations sont les souffre-douleur de l'histoire.

Nous avons été dépouillés de nos identités. Nos terres furent spoliées. Les traités n'ont pas été respectés, on nous a mis en tutelle. Nous fûmes oubliés dans l'univers parallèle de la dépendance, du paternalisme, objets d'une loi inique, prisonniers des réserves indiennes, soumis à toutes les pressions de l'assimilation. [...] En tant qu'ancien chef des nations montagnaises et des Attikameks, au titre d'ancien chef de ma communauté de Mashteuiatsh, à Pointe-Bleue, je suis de ceux qui prétendent que nous manquons désormais de temps. Il y a urgence en la demeure. J'insiste: nous avons tous épuisé notre réserve de temps. Si quelque changement fondamental n'est pas appliqué bientôt dans notre paysage politique, j'ai la conviction que les choses tourne-

ront mal. Pour l'instant, nous vivons des crises à la pièce, dans l'espoir que chacune se résorbe. Depuis 20 ans, il en est ainsi: Kanestake, Ipperwash, Gustafsen Lake et Burnt Church. Il est heureux qu'aucune n'ait vraiment dérapé. Chacune aurait pu nous plonger dans des drames beaucoup plus douloureux que ce que nous avons connu jusqu'à ce jour. [...]

Plus personne ne dispute le fait que nous sommes les premiers habitants de ce pays. Nous vivons sur cette terre, aujourd'hui appelée Canada, depuis des millénaires. Notre ancienneté est reconnue. Notre droit d'exister aussi. La Constitution canadienne témoigne de notre droit. Cependant, si notre droit est affirmé dans le document fondateur de la nation, le contenu de ce droit reste un mystère aux yeux de plusieurs.

Réécrire l'histoire

Jadis, dans un passé qui n'est pas si lointain, nos ancêtres ont reçu les nouveaux arrivants et ils les ont aidés. La première partie de l'histoire de nos relations en est une de partenariat. Ce n'est que plus tard que l'humeur de l'invité a changé. Depuis 1800, nous avons eu à subir les exactions de notre partenaire devenu désormais maître des lieux, et nous avons été déclarés étrangers dans notre propre monde. Oui, il faudrait réécrire l'histoire. Il faudrait écrire une histoire qui soit moins insultante pour nous, les citoyens des Premières nations. Nous avons une grande part à cette histoire, mais cette part nous est aussi niée, comme fut nié notre attachement à nos terres, comme furent niées nos contributions à la survie, à la vie et à la philosophie. Cette histoire, il nous faudrait la partager, il faudrait tous la partager sans exclusion. Il serait urgent de l'enseigner, de la diffuser, en un mot d'apprendre à la raconter.

Sachons que le concept des deux nations fondatrices ou peuples fondateurs nous a fait très mal, à nous des Premières Nations. Le Canada a bel et bien un vice de fondation quand il s'agit de construire sa représentation nationale. Comment ériger quoi que ce

soit sur un pareil oubli, sur un semblable malentendu? Nous avons été et nous sommes toujours. Nous avons été utiles dans les guerres, dans le commerce, dans l'établissement de la richesse, dans les alliances, dans les amitiés, dans la construction de ce pays. Nous avons été et nous sommes toujours, nous les Montagnais Innus, nous les Cris, les Wendat, les Ojibways-Anishinabes, les Blackfoot, les Assiniboines, les Li-loets, les Tsequitin, les Haidas ou les Gitchwin.

La grande majorité des Canadiens ignorent l'essentiel et l'important en ce qui concerne les Premières nations. La dernière commission royale sur le sujet, la Commission Erasmus-Dussault, le soulignait une fois encore, et elle en faisait un constat dramatique: oui, les Canadiens ignorent encore l'essentiel et cette ignorance a des conséquences politiques.

Préjugés

Je dirais qu'elle influe sur la volonté politique car, nous le savons tous, l'ignorance engendre les préjugés et les préjugés exaspèrent. Il est proprement scandaleux d'entendre et de réentendre le bruit de fond de ces préjugés qui finissent par ébranler nos convictions politiques: les Indiens ne paient pas de taxes, ils sont exempts d'impôts, on leur donne des maisons et de l'argent, ils vivent sur le bras des citoyens, ils sont revendicateurs, plaignards, fainéants, ils s'inventent des droits et des traités, ils terrorisent les gouvernements qui leur donnent tout par faiblesse. Voilà le bruit que l'on entend. [...] Les Premières Nations ne furent pour absolument rien dans la rédaction, la promulgation et l'application de la Loi sur les Indiens. Mais qui connaît au Canada l'existence même de cette loi, qui en connaît la nature, qui peut en mesurer la tragique portée, l'historique conséquence?

Le statut d'Indien canadien en est un de sous-citoyenneté. La loi applique le concept de tutelle. Cette longue tutelle nous a infantilisés et l'histoire fait la preuve que nous avons tout perdu, y compris notre dignité. La Loi sur les Indiens, bien que refondue et modifiée, existe toujours en son esprit général. Elle a créé, sur une période de 125 ans, une situation odieuse, un monde parallèle, le monde complexe des réserves indiennes, la dépendance bureaucratique, l'univers clos des Affaires indiennes. Les Canadiens en général, les Canadiens bien éduqués en particulier, ne connais-

sent pas les traités. Ils savent encore moins qu'aucun traité n'a été respecté par l'État canadien et les autres gouvernements.

Que l'on invoque les malentendus, que l'on fasse appel à toutes les contingences que l'on voudra, cela ne changera rien aux résultats. Nous avons été floués dans toutes les dimensions de notre identité, dans tous les recoins de nos droits les plus fondamentaux. Mais cela reste un secret bien gardé. Il suffit de lire et d'entendre nos analystes et nos intellectuels les plus distingués pour réaliser, jour après jour, combien l'ignorance fait des dommages. On reconnaît plus facilement la situation du Timor oriental que celle qui pourrait au sein de notre propre pays.

Le Canada n'a toujours pas fait son examen de conscience en ce qui a trait aux Premières Nations. Sans examen de conscience, pas de prise de conscience. Pas de changement, pas de rupture avec le passé et le présent. Il y a eu injustice à l'égard de ceux qui furent dits des Sauvages, puis des Indiens, puis des Amérindiens, puis des autochtones, puis on ne sait plus quoi inventer. Cette grande injustice perdue au sein d'une société canadienne qui prétend ne pas la tolérer. Rien n'est possible ni ne sera possible sans que cette brèche profonde soit réparée, sans que justice soit faite.

Reconnaissance

Nous avons fait du chemin. Malheureusement, la reconnaissance de nos droits semble jouer en notre défaveur. Le contenu de ces droits demeure un mystère, semble-t-il. Cette reconnaissance en exaspère plus d'un. En tant que peuples, nous sommes perçus comme des menaces. Notre destin est devenu juridique. Nous sommes coincés entre le corridor étroit, pour ne pas dire abstrait, du droit, et la réalité dure, pour ne pas dire tordue, des préjugés sur le terrain de la vraie vie. C'est l'histoire des Premières Nations, l'un nous promet ce que l'autre nous refuse. Un jour ou l'autre, il faudra en sortir. Les Premières nations aspirent à l'autonomie, à la responsabilité et à la dignité. Pour en sortir, justement, il faut

briser le cercle vicieux de la tutelle et l'enfer de la dépendance. [...]

Je suis sénateur et je suis autochtone. Je ne veux pas avoir honte de mon pays. J'ai travaillé toute ma vie à la restauration de nos droits, car nous avons le droit d'être et d'être fiers en tant que Dénés, en tant qu'Inuits, en tant que Sarcees ou Métis. Un immense fossé reste à combler, mais il faut le franchir. [...]

Nous devons tous travailler à l'ouverture de l'esprit. Nous nous devons tous d'élever le niveau de ce débat et l'action la plus urgente consiste à informer le public canadien des enjeux véritables. Il faut combattre tous ensemble les effets dévastateurs de la désinformation, des analyses rapides, des accusations stériles. Malgré toute l'ignorance ambiante qui génère tant de faussetés, malgré le fait que plusieurs jugent de la situation à partir d'une parcelle d'informations, il reste que la situation des autochtones est dramatique.

Urgence nationale

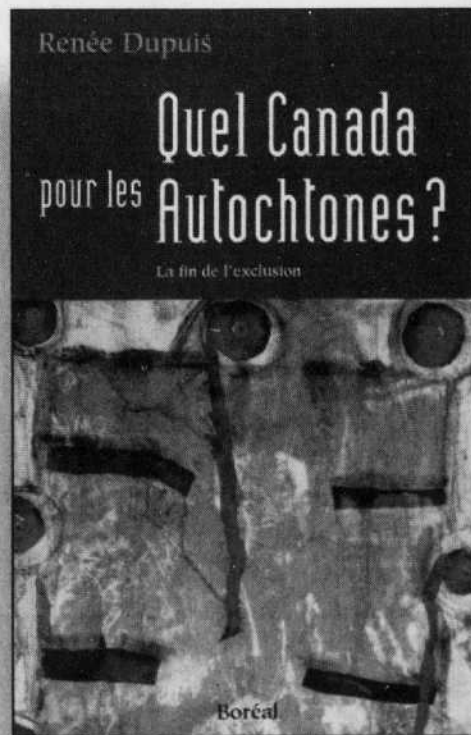
Allez dire aux Algonquins de l'Abitibi, aux Ojibways de l'ouest de l'Ontario, aux Cris de l'ouest de la Baie de James, aux Tutchones du Yukon que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Allez visiter les réserves indiennes de l'an 2000, vous verrez qu'il n'y a pas lieu d'être cynique ou sarcastique. Ceci n'est pas un jeu de mots, ce ne sont pas des vues de l'esprit. Au même titre que la pauvreté, la question des Premières nations constitue ce que j'appellerai une urgence nationale. Il y a trop d'images de Warriors, de passe-droits, de crises et d'affrontements dans la tête des Canadiens. Il n'y a pas assez de connaissances sur les réalités de nos langues qui se meurent, de nos gens qui meurent, sur le désespoir de nos jeunes, sur la marginalité, sur la toxicomanie et sur le travail humble et acharné des milliers d'anonymes, autochtones ou non autochtones, qui œuvrent jour après jour sur le terrain de la vraie vie afin d'éviter le pire. Nous devons être restaurés dans nos responsabilités. Il est nécessaire d'inventer à l'échelle nationale une structure qui, pour l'instant, n'exis-

te pas. Il faut aller plus loin que les affirmations de droit. Nous devons passer aux actes. Les autochtones doivent disposer de leur présent, de leur avenir. Déjà que le défi est colossal, ne serait-il pas finalement sensé que de nous laisser la chance de le relever?

L'affaire va plus loin. Si le Canada ne trouve pas le moyen de résoudre cette affaire, le Canada ne résoudra rien en tant que nation. Il en va de l'identité collective et cette question s'adresse à tous les Canadiens. Nous parlons de la réparation d'une très grande injustice historique mais nous parlons aussi du droit collectif d'exister sainement en tant qu'identités distinctives au sein d'une nation moderne. Il faut certes réparer d'urgence mais il faudra aussi nous développer, grandir et contribuer à la richesse économique et culturelle de ce pays.

L'«indianité» ne se résume pas aux mocassins, à la danse et aux traditions. Le Canada de demain sera aussi celui des Premières Nations. [...] Combien de cerveaux, d'intelligences, de commissions, de consultations, de comités spéciaux, de recherches cela prendra-t-il? Durant les 50 dernières années, je crois bien que tout a été dit. Reste à créer, à démarrer concrètement le processus historique qui nous fera exister collectivement et dignement.

Nous sommes à l'heure de la vérité. Les Premières Nations doivent se gouverner. Le processus est irréversible. Pour grandir de façon autonome, il faut du territoire et des ressources, il nous faut une place à nous dans ce pays. Il nous faut avertir, ouvrir les esprits, contribuer à la mise en place de ce qui n'existe pas encore, promouvoir la créativité, l'innovation politique, le retour de la responsabilité, de l'autonomie et de la dignité. Je tiens à ce que le Canada s'illustre, je ne tiens pas à ce qu'il se dégrade. Les Premières Nations doivent s'occuper d'elles-mêmes avec un trésor qui n'est pas volé, avec des droits affirmés, avec des ressources, avec une voix dans les affaires nationales. Nous avons une côte énorme à remonter. Il est impossible qu'on nous refuse le droit réel de faire nous-mêmes ce que personne ne peut faire à notre place.



Essai, 228 pages • 24,95 \$



« Une juriste ferrée et posée qui n'a rien du *preacher* ou de la *pasionaria* et dont les livres font œuvre de raison plus que d'émotion, de pédagogie plus que de démagogie. [...] Pas un roman Harlequin donc, mais un essai qu'on lit avec un crayon. C'est le prix à payer pour sortir du brouillard. »

Gérald Leblanc, *La Presse*

Boréal

Renée Dupuis
Quel Canada pour les Autochtones?
La fin de l'exclusion

Où il est question de l'urgence de passer à l'action pour transformer en profondeur nos relations avec les peuples autochtones.

Une réflexion à la fois posée et stimulante sur la question autochtone qui n'a jamais été traitée avec le sérieux qu'elle mérite.

Présence autochtone

L'Office national du film du Canada est heureux de présenter deux de ses productions dans le cadre de la 11^e édition du festival Présence autochtone, un événement unique qui permet de connaître et d'apprécier la culture autochtone et la créativité des Premiers Peuples.

Pluie de pierres à Whiskey Trench (Rocks at Whiskey Trench)
Réalisation : **Alanis Obomsawin**
(récipiendaire du Prix du Gouverneur général en arts visuels et médiatiques)
Production : **Alanis Obomsawin et Sally Bochner**

Redskins, Tricksters and Puppy Stew
Réalisation : **Drew Hayden Taylor** (dramaturge et satiriste réputé)
Production : **Silva Basmajian, Nancy C. Johnson et Louise Lore**

ONF/NFB
www.onf.ca

Les collectivités d'abord :
La gouvernance des Premières nations en vertu de la Loi sur les Indiens

Les collectivités d'abord : La gouvernance des Premières nations a pour objectif d'être à l'écoute des collectivités en vue de connaître le type de gestion qu'elles souhaitent. Axé sur les gens, le processus *Les collectivités d'abord* fait en sorte que les Premières nations aient leur mot à dire au moment d'élaborer la nouvelle mesure relative à la gouvernance.

Exprimez-vous... Prenez part à l'une des séances de consultations. Pour obtenir d'autres renseignements ou pour répondre aux questions du sondage, composez le **1 800 550-1540**. Vous pouvez aussi visiter le site *Les collectivités d'abord*; La gouvernance des Premières nations à l'adresse **www.fng-gpn.gc.ca**

Affaires indiennes et du Nord Canada / Indian and Northern Affairs Canada

Canada

PRÉSENCE AUTOCHTONE

EXPOSITIONS

Espace amérindien

TRANSITIONS 2

L'ART CONTEMPORAIN
DES INDIENS ET DES INUITS
DU CANADA

Édifice Belgo, espace 418
372, Sainte-Catherine Ouest
Montréal
Du 11 juin au 7 juillet

MARIE CLAUDE
MIRANDETTE

Parmi les événements en arts visuels qui marqueront le tricentenaire de la Grande Paix de 1701, *Transitions 2: l'art contemporain des Indiens et des Inuits du Canada* s'avère une occasion unique pour les amateurs d'art contemporain de se familiariser avec quelques-uns des artistes les plus marquants des communautés inuites et amérindiennes du Canada. Et ceux qui s'attendent à n'y voir que les traditionnelles sculptures sur pierre et les folkloriques gravures sur bois risquent d'être pour le moins surpris.

Un rapide coup d'œil aux œuvres et au catalogue qui accompagnent cette exposition permet d'entrée de jeu de constater que les œuvres traditionnelles des Ashoona contrastent avec celles, nettement plus actuelles tant dans leur forme que dans leur contenu et leur portée, de jeunes artistes comme Richard Glazer-Danay et Maria Hupfield, par exemple. Les œuvres de ces artistes s'inscrivent franchement dans le sillon de l'art contemporain international, sans néanmoins que s'y opère une rupture totale avec les traditions ancestrales. Seize artistes, huit Indiens et huit Inuits, montrent de quoi est fait l'imaginaire des descendants des signataires de la Grande Paix.

Inuit

Bon nombre des artistes inuits de *Transitions 2* remettent en question, voire s'inscrivent en faux avec les idées préconçues que l'on entretient encore souvent à propos de l'art inuit. S'ils reprennent souvent volontiers des histoires traditionnelles comme sujet de leurs œuvres, ils y greffent des points de vue actuels, personnels, utilisent de matériaux non-conventionnels et explorent de nouvelles manières de travailler leurs sujets. À titre d'exemple *Composition*, une sculpture sur pierre d'Omalluq Oshutsiaq qui allie tradition ancestrale (matériaux et techniques) et iconographie nettement surréaliste. Les médiums et les techniques sont nombreux. Et aux œuvres textiles de Victoria Mamngusualuk succèdent les dessins de Shuvinaï Ashoona, les techniques mixtes de Shirley Moorhouse et les curieux objets-sculptures de Thomasie Etuangat. De ce tour d'horizon se dégage une réalité multiforme et une pluralité de points de vue qui ré-

sistent à l'image réductrice de l'art inuit folklorique.

Amérindiens

Encore plus surprenante est la production de quelques-uns des artistes amérindiens sélectionnés par Ryan Rice pour l'occasion. Des ouvertures à boutons de Mary Anne Barkhouse aux étranges *wampums* métalliques de Michael Belmore, plusieurs des éléments traditionnels de la culture amérindienne sont habilement renouvelés et révisés par les jeunes artistes.

Maria Hupfield, une artiste montante de la jeune relève, propose une série de fascinants objets quotidiens fabriqués à partir de pages tirées de la Loi sur les Indiens (*Indian Act Series*). Dans une culture de tradition orale comme celle des Indiens d'Amérique du Nord, la venue des documents imprimés s'est longtemps traduite par une marginalisation directe des autochtones. En utilisant les pages de ces lois que ces derniers ne pouvaient lire mais qui néanmoins les touchaient directement pour fabriquer des objets traditionnels (mocassins, paniers, poupées, etc.), Hupfield introduit une signification nouvelle à ces faux objets et s'aventure par ricochet dans le commentaire historico-politique.

L'artiste crie Sheila Orr, avec *Genuine Indian Artefact: Do Not Touch (Objet autochtone authentique, ne pas toucher)* explore les frontières floues qui séparent les notions d'art et d'artisanat et évoque, non sans un soupçon d'ironie, le permanent et parfois déchantant débat entre artistes, anthropologues, historiens et critiques d'art à propos du statut de l'art autochtone. Orr transcende ainsi la question de l'art amérindien pour poser, de manière plus générale, la question de l'art non-occidental.

Avec *A Hard Hat For Chief, Many Tokens* (casque de la série *Coiffures pour les Mohawks modernes*), Richard Glazer-Danay propose une interprétation humoristique du casque de travailleur de construction mohawk et se joue d'un autre stéréotype: celui de l'Amérindien qui ne connaît ni le vertige ni la peur et qui hante les chantiers de construction des deux côtés des frontières canado-américaines.

Art autochtone

Ce projet, le second du genre, est dirigé par deux commissaires, Barry Pottle, conservateur au Centre d'art inuit, et Ryan Rice, conservateur au Centre d'art indien.

Dans leurs textes d'introduction respectifs, Pottle et Rice invoquent la nécessité d'une prise en charge par les autochtones de leur art, laquelle prise en charge semble devoir se faire, selon eux, par la mise en place d'une histoire de l'art spécifiquement autochtone en mar-

ge de l'histoire de l'art occidental, voire même en rupture avec celle-ci. Mais aussi en rupture avec la vision occidentale de l'art autochtone qui s'est imposée au sein même des communautés amérindiennes et inuites. Et, si l'on peut affirmer que cette vision a trop souvent relégué au statut de folklore et d'artisanat toute une production dont elle ne comprenait ni le sens ni l'usage, il serait regrettable que ceux qui ont le plus souffert de cette situation se marginalisent à leur tour.

Cette exposition, la première

consacrée à l'art contemporain autochtone canadien (à l'ouest de l'Outaouais) à être présentée à Montréal depuis des lustres, a été réalisée par les Centres d'art inuit et d'art indien, deux organismes rattachés au ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord canadien. Elle circulera ensuite à travers le Canada. Un circuit européen et asiatique est aussi prévu.

Les artistes

Les Inuits: Victoria Mamnguk-

sualuk, Shirley Moorhouse, Omalluq Oshutsiaq, Oopik Pitsiulak, Mayreak Ashoona, Shuvinaï Ashoona, Thomasie Etuangat et Kiawak Ashoona.

Les Indiens: Tracey Anthony (Delaware), Richard Glazer-Danay (Mohawk de Kahnawake), Maria Hupfield (Ojibway), George Littlechild (Cri des Plaines), Sheila Orr (Cri de Chisasibi), Leonard Beam (Ojibway), Michael Belmore (Ojibway) et Mary Anne Barkhouse (Kwa'gilt).

Art inuit

L'homme qui marche

Une exposition présente l'art du Nunavik

Sculptures, gravures, objets quotidiens. Une introduction à l'art inuit mise en formes par l'Institut culturel Avataq.

TUMIVUT

LA TRACE DE NOS PAS

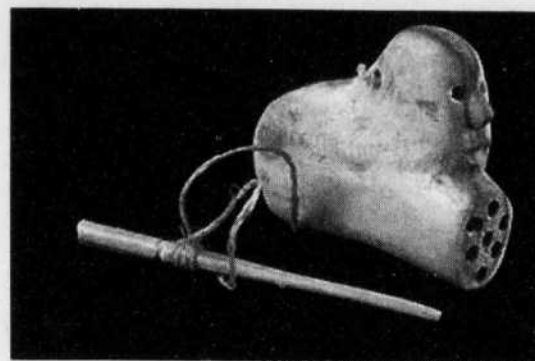
Édifice de la Banque Royale
360, rue Saint-Jacques Ouest
Vieux-Montréal.
Jusqu'au 14 octobre

MADELEINE LEBLANC

Les légendes inuites semblent avoir la cote. *Atarnajuat, The Fast Runner*, constitue le premier long métrage inuit jamais réalisé. La reconstitution d'une légende racontant l'histoire d'un chaman maléfisant qui crée des courants mauvais entre deux familles, a valu à son réalisateur, Zacharias Kunuk, la Caméra d'or au dernier Festival de Cannes. L'exposition *Tumivut. Les traces de nos pas*, présentée par l'Institut culturel Avataq (dans le cadre des événements entourant les commémorations de la Grande Paix de Montréal), tire son origine d'une légende qui serait connue dans tout l'Arctique. Elle raconte l'histoire d'un Inuk, nommé Atungaq, qui a décidé un jour de parcourir le monde.

Le Nunavik (anciennement appelé Nouveau-Québec) et son environnement y sont présentés à l'intérieur de six zones/thèmes intitulées: Destination, Sédentarisation, Saisons, Écllosion, Expression et Communications. Quelque 20 sculptures (sur pierre, os de baleine ou panache de caribou), sept œuvres graphiques, une trentaine d'artefacts comprenant, entre autres, un avataq (bouée faite à partir d'une peau de phoque servant à la chasse aux grands mammifères marins), un kayak ancien (mesurant sept mètres de long), un foène (un harpon à poissons), une poupée (de l'artiste Elisapie Inukpuk, d'Inukjuak), un ulu (couteau de femme inuite), un qamutiik (traîneau d'enfant), et d'immenses photos offrant des vues panoramiques saisissantes. Enfin, une murale en fourrure de phoque rappelle que l'exposition veut mettre de l'avant des œuvres contemporaines d'art inuit. Certaines représentations racontent des légendes, alors que d'autres incarnent des esprits, des êtres mythologiques ou d'inspiration chamanique.

Louis Gagnon, conservateur de l'exposition, est aussi conservateur de la collection de l'Institut culturel d'Avataq depuis 10 ans. Il fait actuellement un doctorat sur la sculpture inuite et compte à son actif une quarantaine d'expositions portant sur l'art et la culture des communautés autochtones du nord du Québec. «Il y a toute une muséologie à développer. On ne peut plaquer notre approche. Il y a une adaptation



SOURCE PRÉSENCE AUTOCHTONE

L'exposition *Tumivut* présente quelque 20 sculptures, sept œuvres graphiques et une trentaine d'artefacts.

à faire dans la façon de présenter les objets. La rhétorique entre la communauté et le musée n'existe pas ici. La notion de conservation est nouvelle pour un peuple qui a été appelé à se déplacer constamment. Le chevauchement n'est pas simple entre l'univers mythique et les légendes. Un même récit est interprété de façon différente selon les villages. Cela témoigne bien de la richesse de l'expression humaine. La participation active des Inuits dans l'établissement du contenu de cette exposition était capitale. Un dialogue direct constant a été nécessaire pour valider le contenu. Je donnais l'ossature qui était constamment modelée selon leurs réactions, raconte le conservateur très enthousiaste face à la qualité de la production artistique de ce groupe.

Rappelons que l'Institut culturel Avataq a le mandat de préserver, de promouvoir et de protéger la culture des Inuits du Nunavik. L'Institut est dépositaire d'une importante collection comportant plus de 1100 œuvres d'art et d'artefacts inuits qui lui a été offerte par le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada en 1990, et a aussi mis sur pied différents programmes: département d'archéologie, centre de documentation, programme de langue inuktitut et de recherches en génétique.

Les trois organismes prêteurs sont la Guilde canadienne des métiers d'art du Québec, la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec et la collection ethnographique du département d'anthropologie de l'Université de Montréal. L'exposition est présentée dans l'aile nord-est de la Banque Royale, située dans l'édifice historique du 360, rue Saint-Jacques Ouest, Vieux-Montréal.

Pour s'informer :
(514) 274-9995
1-866-676-7070
www.avataq.qc.ca

Internet

En suivant la piste amérindienne

Un site Web s'est donné pour vocation de refléter toute l'actualité amérindienne. Ses concepteurs œuvrent en territoire wendat et ses gestionnaires sont d'origine montagnaise.

RÉGINALD HARVEY

Il est aujourd'hui possible de suivre de façon virtuelle les traces des 11 premières nations du Québec en empruntant *La piste amérindienne* que tout un chacun peut fréquenter. Chaque mois, ce site Internet élaboré, animé et géré par un groupe autochtone fait l'objet de 30 000 consultations. Toutes les communautés réparties à la grandeur du territoire québécois sont désormais à portée de clavier sur la grande toile.

Grâce à ce support technologique, les premiers peuples disposent d'une banque de données utile sur des sujets pertinents qui concernent leurs réalités et ils sont en mesure d'échanger sur leur vécu communautaire et socioéconomique. Chacune des collectivités locales peut aussi faire valoir ses caractéristiques culturelles partout à travers le monde. Le site, qui a déjà nécessité des investissements de tout près de trois quarts de million de dollars, pourrait à moyen terme prendre de l'ampleur et s'étendre à toutes les sociétés autochtones dispersées à travers les provinces canadiennes.

Historique du chantier

Le projet a vu le jour dans la réserve de Wendake, une entité autochtone à caractère plutôt urbain composée d'une population de quelque 2500 Hurons-Wendat qui vivent à une dizaine de kilomètres en banlieue de Québec, tout près de Loretteville. Le Groupe Cleary, une entreprise familiale montagnaise, dont la place d'affaires est située à cet endroit et dont le capital-action est entièrement détenu par des autochtones, fut à l'origine de cette réalisation il y a 5 ans. Cette compagnie d'experts-conseils en communication a alors commencé à défricher et à débroussailler les sentiers de la piste en grande partie grâce à l'appui financier du Fonds québécois de l'autoroute électronique. Directeur de *La piste amérindienne*, Dominic Cleary situe de la sorte ce vaste chantier dont les travaux sont très avancés: «On dresse là un portrait global de la cause autochtone aussi bien sur le plan social, économique, culturel que touristique ou autres. Au départ, nous avons travaillé en partenariat avec Cossette interactif qui, en collaboration avec nous, a réalisé le design du site. Un historien, Paul Lemieux, a rempli les fonctions de rédacteur en chef et s'est

VOIR PAGE E 6: PISTE

Jardin des Premières-Nations

ouverture août 2001

JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL

Ville de Montréal

Guerre et paix

La onzième édition du festival Présence autochtone nous convie plus que jamais à découvrir les multiples facettes de la culture inuit et amérindienne.

Le festival revêt cette année un caractère bien particulier puisque l'histoire est au rendez-vous. En effet, il y a 300 ans que fut signée la Grande Paix de Montréal, mettant ainsi fin à près d'un siècle de guerres et d'escarmouches. Le 4 août 1701, sur la place du Marché, après vingt jours de rituels, de conférences et de festivités, le gouverneur de Callière et 38 chefs de nations autochtones ratifient le traité et y inscrivent leur emblème.

Cette paix longtemps souhaitée par les populations amérindiennes et de Nouvelle-France est un héritage que nous devons faire fructifier.

Aujourd'hui, la parole autochtone résonne parmi nous. Transmise au fil des ans, de père en fils et de mère en fille, son message nous interpelle.

Louise Harel

Ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole

Québec

Ministère des
Affaires municipales
et de la Métropole

• PRÉSENCE AUTOCHTONE •

Art autochtone

Autour de la Grande Paix de 1701

PISTE

SUITE DE LA PAGE 6

chargé du contenu, à la mise à jour duquel il voit encore.

Il aura fallu compter environ un an et demi à deux ans avant que l'ossature du projet ne soit installée et que la plus grande partie de la matière prenne place autour de cette structure. Cinq sections ont été retenues, soit l'information, le tourisme, les premiers peuples, la jeunesse ainsi que l'art et l'artisanat. « Nous avons régulièrement élargi chacun des thèmes de départ. Nous avons aussi ajouté la rubrique Actualités, qui est rafraîchie au quotidien. Finalement c'est un site qui est en constante évolution par le fait même qu'on procède chaque jour à la synthèse de tout ce qui touche au monde autochtone dans les 3 ou 4 principaux quotidiens du Québec. Tous les matins, les gens des communautés et des Conseils de bande peuvent aller chercher leurs informations dans la revue de presse de la piste amérindienne », souligne Dominic Cleary.

La piste constitue une vitrine internationale sur la cause autochtone en général. Par conséquent, elle reçoit majoritairement l'aval des communautés. « Les gens s'en servent pour diffuser sur la scène internationale leurs projets et leurs profils. Ceux-ci suivent l'évolution de la piste et ils savent bien qu'elle représente une bonne porte d'entrée pour les atteindre. Par exemple, ces gens-là nous posent des questions telles que: "On dispose d'un lexique de la langue algonquaine, est-ce qu'on peut le mettre sur la piste?" ». Les autochtones éprouvent un sentiment de fierté à l'endroit de cet outil de communication. « Il est bien évident que c'est une entreprise privée qui est derrière tout cela, mais c'est fait dans le but d'être utile aux gens. Il est clair aussi que le Groupe Cleary retire une certaine visibilité de l'existence de la piste, mais on n'est pas tapissé mur à mur par cette réalisation. On n'est pas omniprésent là-dedans. On veut la redonner, on veut donner aux gens du milieu la piste amérindienne. Par conséquent, servez-vous-en et utilisez-la », soutient et lance à la fois le directeur.

Une piste nationale et internationale

Fort de l'expertise acquise, le Groupe Cleary s'est maintenant lancé dans la construction d'autres sites. « Nous avons développé des aptitudes qui nous ont rendus aptes à travailler dans le domaine des nouvelles technologies. Maintenant, on fait des sites Internet pour des individus, des organismes et des entreprises, comme des musées ou des pourvoies. Il faut rentabiliser le site et retrouver nos billes quelque part dans cette opération dont les investissements sont rendus à trois quart de million de dollars », explique le directeur. Très bientôt, le Groupe mettra à la disposition du public un site transactionnel sur la fourrure, qui s'inspirera du vécu en la matière de quatre générations de la famille Robertson de Mashteuiatsh. Un autre site en préparation aura comme sujet Le pionnier des baleines.

À l'heure actuelle, La piste amérindienne, c'est une affaire québécoise qui relève des 11 nations autochtones et des 54 communautés présentes au Québec, amérindiennes et inuite. « Maintenant, on veut faire la piste amérindienne pan-canadienne. On aura très très bientôt la piste Nouveau-Brunswick, Saskatchewan, Ontario, etc. Par la suite, on souhaite la prolonger dans toute l'Amérique du Nord. Plus tard, si l'on vit jusqu'à là et j'imagine que oui, la piste pourrait revêtir un caractère international », envisage le porte-parole du Groupe.

Ces propos optimistes proviennent du fait que la piste est devenue la référence en matière Internet/Autochtone. « Les gens nous connaissent et leur réflexe en matière autochtone, c'est de nous consulter. On est le seul site aussi vaste et aussi bien répertorié pour ce qui est du contenu. 30 000 personnes par mois consultent ce site où l'information a la priorité. On ne vend pas des GM ou des Ford, alors 30 000 visiteurs par mois, c'est très bien », conclut avec satisfaction Dominic Cleary.

La piste amérindienne: www.autochtones.com

ASSOCIATION DES FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC



ÉGALITÉ, PARTAGE ET PAIX

Il y a l'exposition, il y aura un rassemblement. Des livres sont à lire. Montréal se souvient qu'il y a 300 ans les habitants du Québec harmonisaient leurs relations sur un territoire commun.

MADELEINE LEBLANC

Par un beau 4 août de l'an de grâce 1701, 39 représentants des Premières Nations et le gouverneur Louis-Hector de Callière ont ratifié un traité de paix. Pour ce faire, les premiers y apposent distinctement leur emblème clanique — tortue, castor, renard, bison, poisson, oiseau, etc. Cet acte, d'une envergure diplomatique hors du commun, fait cette année l'objet d'une multitude de commémorations dans le cadre de son tricentenaire. Jusqu'à l'Unesco qui consacre l'événement comme partie intégrante de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde (2001-2010).

Pour Francine Lelièvre, directrice de Pointe-à-Callière, la tenue d'une exposition et l'organisation d'un ensemble de manifestations à grand déploiement autour de cet anniversaire historique coulait de source. « Nous sommes en quelque sorte les héritiers de Callière. Géographiquement, la pointe sur laquelle le musée est situé rappelle cette appartenance, d'où l'appellation de ce dernier. Et puis, il s'agit d'une date majeure. La signature de ce traité a mis fin à cent ans de conflits et, malgré quelques escarmouches, cette paix a duré jusqu'en 1755. Pour nous il s'agissait d'un événement incontournable. L'idée de « rapatrier » le fameux traité le temps de l'expo-

sition remonte à 1995 et des démarches ont dès lors été entreprises auprès du Centre des Archives d'Outre-mer en France pour qu'ils consentent un prêt inédit. Cette pièce, très bien conservée, possède une portée symbolique sans commune mesure.

Pour mettre sur pied l'ensemble des activités, un pacte entre le musée et Terres en vues semble tout naturel. La Corporation des fêtes de la Grande Paix de Montréal voit le jour et un budget de quelque quatre millions de dollars sera obtenu. De nombreux partenaires et associés se grefferont à cette alliance. « Cette forme de partenariat présentait un intérêt évident. On a donc scellé une association officielle et développé conjointement la programmation et effectué la recherche de financement. Et puis, on a lancé l'invitation à des partenaires. Il a fallu informer les gens de l'existence de cette page d'histoire. Malgré son importance, l'événement était quelque peu oublié alors qu'il a fait de Montréal la capitale de la paix à l'époque. Ce fut un traité d'autant plus important qu'il n'avait pas été imposé après une guerre. Les parties ont procédé en toute liberté. Nous sommes très contents de la réponse obtenue. Les gens se sont montrés curieux, enthousiastes. Nous n'avons essuyé aucun refus. Cela a fait boule de neige. »

Comme l'indique la formule 150 jours, 150 activités, un nombre impressionnant d'organismes ont sou-

haité souligner à leur façon ce rappel historique. Les organisateurs ont souhaité que le plus de gens possible soient sensibilisés à la promotion de la paix. « Cela devenait un beau prétexte pour favoriser les échanges, et pour inciter les jeunes à faire l'effort de mieux connaître l'autre. Nous avons un énorme programme éducatif. Nous sommes ravis de la réception très positive. Nous le souhaitons, mais nous ne pouvons jamais mettre le doigt sur ce qui détermine l'ampleur que prendra un événement. Je me dis que la paix, peu importe les connaissances que l'on puisse avoir de l'événement, restait le message derrière tout ça. Il faut que les gens se parlent. Si l'on crée un événement, cela permet tout de même que les gens de Montréal, du Québec et d'ailleurs puissent mieux connaître et mieux comprendre différentes cultures. Cela est fait sans ambition politique. C'est un événement à caractère historique, culturel et éducatif. Nous avons travaillé directement avec les gens des communautés sans passer par les conseils de bande. »

L'exposition 1701 la Grande Paix de Montréal demeure la pierre angulaire de tout ce branle-bas. « C'est, bien sûr, l'événement le plus important pour nous. Nos racines, notre histoire y sont évoquées par des pièces d'art et des objets qui ont une portée émotive et un sens historique indéniabiles. Il n'est pas facile d'obtenir des pièces du patrimoine amérindien des XVII^e et XVIII^e siècles; plusieurs éléments bio-dégradables sont en effet disparus avec le temps. Nous avons dû ratisser très large et faire appel à plus de 24 institutions prêteuses dont plusieurs américaines et françaises

pour réunir les 130 lots d'objets présentés. Rappelons que l'exposition vise à faire connaître le contexte politique, social, économique et géographique des événements liés à la Grande Paix de Montréal de 1701.

Le deuxième temps fort de tout ce branle-bas est la tenue de la 11^e édition du festival Présence autochtone, qui se déroulera du 11 au 21 juin. Le couronnement d'activités pédagogiques ayant permis à un millier de jeunes de prendre part à un jumelage entre écoliers de Montréal et enfants d'écoles autochtones du Québec se jouera avec le défilé des Premiers Ambassadeurs de la Paix. De plus, un message de paix formulé par les enfants sera transmis à l'Unesco.

Le rassemblement du 3 août 2001

Le grand rassemblement qui se tiendra du 3 au 5 août constituera certainement le haut fait de ces réminiscences. « Nous allons revivre un peu l'ambiance du XVIII^e siècle grâce à la forte présence des parties française et amérindienne de la place Royale à la place d'Youville. La couleur, les odeurs, la place du verbe — puisque les harangues pleines d'images sont très importantes dans les négociations — seront reconstituées. Nous assisterons à une arrivée en canot. Il y aura beaucoup d'animation. Nous ferons revivre les traditions et l'artisanat autochtones dans une grande effervescence. Les échanges seront très animés et il y aura plusieurs activités protocolaires. » On a prévu une forte présence de descendants des nations engagées dans le traité de 1701 et un véritable campement tradition-

nel sera reconstitué. Ce vaste rassemblement est justifié quand on pense qu'à l'époque de la signature du traité, Montréal, qui comptait 1200 habitants, a accueilli 1300 représentants.

Environ 400 personnes devraient travailler activement à évoquer les artisans et à prendre part au marché public. En plus des dizaines de milliers de personnes attendues, de très nombreux journalistes internationaux devraient couvrir l'événement. National Geographic a confirmé sa présence de même que des télé et radios d'Europe et des États-Unis. Déjà, la rumeur bat son plein. La programmation complète est affichée à l'adresse www.grandepaix.org.

A noter, par ailleurs, la parution des ouvrages La Grande Paix de Montréal de 1701. Les voies de la diplomatie franco-amérindienne de Gilles Havard publié par Recherches amérindiennes au Québec (22 \$) et La Grande Paix. Chronique d'une saga diplomatique d'Alain Beaulieu et Roland Viau publié par Les Éditions Libre Expression — en coédition avec la Corporation des fêtes de la Grande Paix de Montréal et Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal (24,95 \$). Deux titres importants (voir le cahier Livres, Le Devoir, 2 juin 2001) qui viennent jeter un éclairage nouveau sur un fait historique plutôt méconnu.

1701 LA GRANDE PAIX DE MONTRÉAL

Musée de la Pointe-à-Callière
Place D'Youville
Vieux-Montréal
Jusqu'au 16 septembre 2001

Message du ministre délégué aux Affaires autochtones du Québec

En 2001, le Québec se joint au festival Présence autochtone pour commémorer le tricentenaire de la signature, le 4 août 1701, du traité de la Grande Paix de Montréal, qui a mis fin aux guerres intermittentes du XVII^e siècle et a marqué un tournant dans les relations franco-amérindiennes.

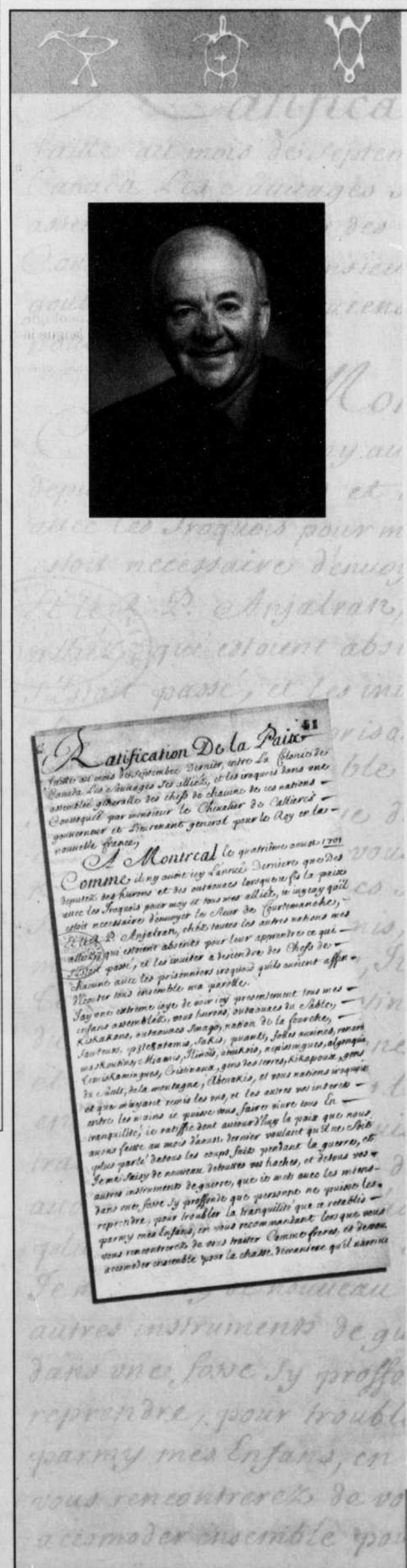
La célébration de cet événement historique sans précédent est une occasion unique de mettre en valeur non seulement les cultures amérindiennes et inuite, mais aussi les langues, les traditions et toutes les richesses artistiques de chacune des onze nations autochtones du Québec.

L'UNESCO considère comme un « élément phare » de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix ce rappel de la signature, par les représentants des 40 nations en cause, de cette Grande Paix.

J'invite la population d'ici et d'ailleurs à participer en grand nombre aux différentes activités inscrites à la programmation du festival.

Guy Chevrette

Québec



Le festival Présence autochtone

TERRES EN VUES
LAND INSIGHTS
Société pour la diffusion de la culture autochtone

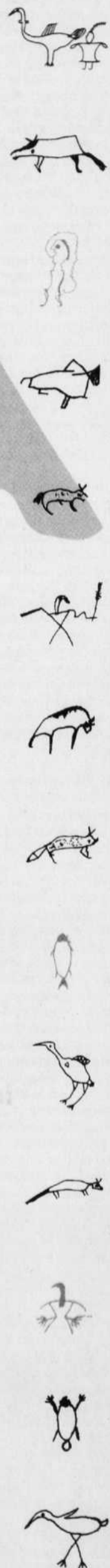
du 11 au 21 juin à Montréal

Histoires de guerre et de Paix



Peintre: Ellen Gabriel

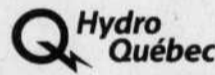
HISTOIRES DE GUERRE



SPECTACLES



Blues, Blanc, Rouge. Le 16 juin au Spectrum à 20 h
avec Claude Dubois porte-parole du festival, Claude McKenzie, Lucie Idlot, Tara-Louise Montour, Jocelyne Monpetit et Aqsarniit



Le 21 juin au Spectrum à 20 h
Buffy Sainte-Marie et Robert Dethier en première partie

CARREFOUR DE LA SAGAMITÉ

Parc Émilie Gamelin

Des cultures enracinées. Palabres et objets quotidiens. Du 14 au 17 juin. Un véritable symposium des cultures matérielles autochtones.

Sur la grande scène, **Lune métisse**, contes urbains et légendes indiennes, avec Michel Faubert, Lucien-Gabriel Jourdain et Chloé Sainte-Marie. Jeudi le 14 juin, 21 h.

Cette nuit, les esprits dansent, un montage chorégraphique de Gaétan Gingras. Des traditions mohawks, inuit, aymaras et kwakwaka'wakw fusionnent sur une même scène. Vendredi le 15 juin, 21 h.

FILMS ET VIDEOS AUTOCHTONES

Au Cinéma ONF, plus de 60 films et vidéos des trois Amériques. Le point de vue indigène dans toutes ses dimensions. Un jaillissement lumineux porteur d'espérances séculaires.

Ouverture officielle le 11 juin à 19 h au Cinéma ONF et à la Cinémathèque québécoise
En première mondiale, **Le pays hanté** de Mary Ellen Davis



© Daniel Hamon/Sobran

ARTS VISUELS

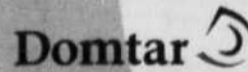
Transitions 2

L'art contemporain des Indiens et des Inuit du Canada. L'émergence d'une esthétique et d'une histoire de l'art résolument autochtones.

Du 11 juin au 7 juillet, Édifice Belgo, Espace 418, 372, rue Sainte-Catherine Ouest

Des mâts totémiques pour la paix

Un projet de Terres en vues en collaboration avec la Corporation des Fêtes de la Grande Paix de Montréal (1701-2001) et du Jardin botanique de Montréal. Une installation de Virginia Pesemapeo Bordenaveau, avec Gilles Dorais, Christine Sioui Wawanoat, Eliane Kistabish et Jacques Neuwashish.



La Grande Paix de Montréal
1701-2001

www.NativeLynx.qc.ca

Maitre d'œuvre: Corporation des fêtes de la Grande Paix de Montréal
Partenaire majeur: Québec

